

L'immobilier

du Languedoc-Roussillon et de l'Aveyron

mardi 29 septembre 2020

Vos petites annonces les mardis, jeudis et dimanches

Midi Libre et bien'ici

avec le média en ligne le plus lu de la région

Téléphonez avant 12 h, payez par Carte Bancaire. Votre annonce est en ligne le jour même sous 48 h (sauf le jour de parution le plus proche).

IMMO-AUTO-DIVERS

04 3000 7000

EMPLOI

04 3000 9000

Salon de l'immobilier #ONLINE
DU 25 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

ACCÈS DIRECT

IMMOBILIER VENTES

Appartements
Maisons
Maisons de villages

FABIENNE
30 ans, diplômée, 15 ans d'expérience
N°1 de la région Sud-Ouest
04 95 05 13 47

POINT RENCONTRE MAGAZINE
pour les investisseurs sérieux sur votre région
documentation gratuite
www.pointrecontre.com

BONNES AFFAIRES

Arts et métiers
Océans
Autres activités

MAURÉLIE
30 ans, diplômée, 15 ans d'expérience
N°1 de la région Sud-Ouest
04 95 05 11 62

Mariage au Paradis
Où l'amour fidello-gard.fr

CONTACTS-RENTREES

Rencontres

JOEL
50 ans, diplômé, 20 ans d'expérience
N°1 de la région Sud-Ouest
04 95 07 02 07

fidello-gard.fr
04 66 29 02 66

CONTACTS-RENTREES

Rencontres

JEAN-PIERRE
45 ans, diplômé, 15 ans d'expérience
N°1 de la région Sud-Ouest
04 95 07 02 07

fidello-gard.fr
04 66 29 02 66

MAURÉLIE
30 ans, diplômée, 15 ans d'expérience
N°1 de la région Sud-Ouest
04 95 05 11 62

JEAN-PIERRE
45 ans, diplômé, 15 ans d'expérience
N°1 de la région Sud-Ouest
04 95 07 02 07

fidello-gard.fr
04 66 29 02 66

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

MARCHÉS PUBLICS
MAPA > 90 K€

Maison

CHASSE ET PÊCHE
LOISIRS

Services

Emplois de maison
Recherche de personnes

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Commune de Mus
relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

AUTRES ANNONCES LEGALES

Succession
SUCCESSION VACANTE

Divers
CHANGEMENT DE NOM

Les petites annonces entre particuliers
Votre rendez-vous Immobilier
Parution mardi, jeudi, dimanche
04 3000 7000

Rédigez votre petite annonce
(En majuscule, sans abréviation avec un espace entre chaque mot)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Choisissez votre formule et votre édition
Tarifs T.T.C. - 5 lignes + internet inclus.

Immobilier - Sans photo

Éditions	Formule trio + 2 semaines (16 jours)	Formule trio (13 jours)	Ligne supplémentaire
<input type="checkbox"/> Toutes éditions	<input type="checkbox"/> 20€ (une édition)	<input type="checkbox"/> 30€ (deux éditions)	<input type="checkbox"/> 3,50€ (une édition)
<input type="checkbox"/> P.O.	<input type="checkbox"/> 63,50€ (toutes éditions)	<input type="checkbox"/> 80€ (une édition)	<input type="checkbox"/> 8€ (deux éditions)
<input type="checkbox"/> Aveyron	<input type="checkbox"/> 90€ (toutes éditions)	<input type="checkbox"/> 48,50€ (deux éditions)	<input type="checkbox"/> 10,50€ (toutes éditions)
<input type="checkbox"/> Gard-Lozère	<input type="checkbox"/> 117€ (toutes éditions)	<input type="checkbox"/> 90€ (toutes éditions)	<input type="checkbox"/> 10,50€ (toutes éditions)
<input type="checkbox"/> Hérault			

Par courrier
Votre annonce passera sous 48 h après receipt de votre règlement, selon le jour de parution. Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de:
L'AGENCE MINI-Média - Service petites annonces - Rue du Mas de Grille 34430 Sout-Jean-de-Véras
Nom, prénom :
Adresse :
Ville :
Code postal :
Gagnez du temps et contactez-nous par téléphone
Vos annonces avec paiement par carte bancaire
04 3000 7000

TOUS LES AVIS DE MARCHÉS PUBLICS EN TEMPS RÉEL.

francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS

Avec **Midi Libre** **L'INDÉPENDANT** **CENTRE PRESSE**

Nous aurons toutes vos formalités
Publiez votre annonce légale sur **legales-online.fr**
un service midi-libre
04 3000 2020

VIE DES SOCIÉTÉS

Modification

DOMAINE DE BRÈS
ÉVÉNEMENTS
AS au capital de 1 000 Euro
Société à responsabilité limitée
Domicile de Brès
Hameau de la Beaulie
30020 BOURGNEUF
04 67 47 80 00 NIMES

MODIFICATION
L'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 a mis en place plusieurs dispositifs pour aider les entreprises à faire face aux difficultés rencontrées par la crise sanitaire. Parmi les mesures adoptées, certaines ont récemment fait l'objet d'une prorogation. Il s'agit notamment des règles temporaires de fonctionnement pour les assemblées et les organes collégiaux et du fonds de solidarité.

Vous créez ou faites évoluer votre entreprise

Nous gérons toutes vos formalités et vos publications

Votre service au 04 3000 2020

L'ACTUALITÉ L'INFORMATION DE LA SEMAINE

Covid-19: Prorogation des mesures relatives à l'organisation des assemblées et organes collégiaux et renforcement du dispositif de fonds de solidarité

L'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 a mis en place plusieurs dispositifs pour aider les entreprises à faire face aux difficultés rencontrées par la crise sanitaire. Parmi les mesures adoptées, certaines ont récemment fait l'objet d'une prorogation. Il s'agit notamment des règles temporaires de fonctionnement pour les assemblées et les organes collégiaux et du fonds de solidarité.

- En ce qui concerne la tenue des assemblées et réunions des organes collégiaux

En matière, l'ordonnance du 25 mars 2020 comprend deux séries de mesures.

réunion de ces organes et ce même en l'absence de clause statutaire ou règlement intérieur autorisant le recours à ces modes de communication, il a toutefois été émis une réserve puisque le dispositif choisi doit impérativement, pour être valide, permettre l'identification des membres de l'organe et de garantir leur participation effective à la réunion.

En outre, parallèlement à ces dispositifs, le recours aux consultations écrites est également encouragé, sous réserve de préserver la collégialité des délibérations.

Ces mesures, initialement applicables aux assemblées et aux réunions des organes collégiaux d'administration, de surveillance et de direction tenues à compter du 12 mars 2020 au 31 juillet 2020, ont été prorogées jusqu'au 30 novembre.

CONSEIL PRATIQUE :

Le fonds de solidarité a récemment été révisé, par suite de l'adoption de trois décrets en date du 15 août 2020. En effet il a d'un part été renforcé pour les départements et entreprises de Guyane et Mayotte. D'autre part, en ce qui concerne plus généralement les entreprises touchées, ce dispositif a été prorogé pour les mois de juillet, septembre.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Aux associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire

Le Centre communal d'actions sociales de la ville d'Alès recherche des associations pour participer à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire.

Le Centre communal d'actions sociales de la ville d'Alès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Aux associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire

Le Centre communal d'actions sociales de la ville d'Alès recherche des associations pour participer à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Aux associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire

Le Centre communal d'actions sociales de la ville d'Alès recherche des associations pour participer à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Aux associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire

Le Centre communal d'actions sociales de la ville d'Alès recherche des associations pour participer à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Aux associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire

Le Centre communal d'actions sociales de la ville d'Alès recherche des associations pour participer à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire.

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Aux associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire

Le Centre communal d'actions sociales de la ville d'Alès recherche des associations pour participer à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire.

Nous vous assurons les meilleurs délais de parution

Nous vous délivrons rapidement une attestation de parution et des exemplaires justificatifs de journaux

LA RAPIDITÉ C'EST NOTRE QUOTIDIEN

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 - midi libre.fr

Midi Libre

Nîmes Pont-Saint-Esprit

Avec TV Mag et Midi

2 € - N° 27362

OCCAS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Aux associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire

Le Centre communal d'actions sociales de la ville d'Alès recherche des associations pour participer à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire.

OCCAS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Aux associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire

Le Centre communal d'actions sociales de la ville d'Alès recherche des associations pour participer à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire.

OCCAS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Aux associations participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire

Le Centre communal d'actions sociales de la ville d'Alès recherche des associations pour participer à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans le territoire.

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Muis

relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le maire de Muis, Patrick BENEZEZ, informe les citoyens que le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est soumis à enquête publique.

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Muis

relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le maire de Muis, Patrick BENEZEZ, informe les citoyens que le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est soumis à enquête publique.

AVIS ADMINISTRATIF

APPROBATION

Commune de Souvignargues

du Plan Local d'Urbanisme rectifié et du zonage d'aménagement des eaux usées

Le Conseil Municipal de Souvignargues a délibéré le 26 septembre 2020 sur le projet de Plan Local d'Urbanisme rectifié et du zonage d'aménagement des eaux usées.

VENTES AUX ENCHÈRES

VENTES IMMOBILIÈRES

SELAR LEONARD VEZIAN CURAT

Avocat à la Cour d'Appel de Nîmes

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Commune de Fénestrolles

26 rue Porte de France

D'un appartement type T3 en état de livraison avec cave, situant sur le terrain de la commune de Fénestrolles, cadastré section EX N° 79.

AVIS D'OBSEQUES

MONTPELLIER, GARONS, FORT-DE-FRANCE.

Suzanne SAVEY, son épouse

Anne et Pierre, ses enfants

ses petits-enfants,

ont le douleur de vous faire part du décès de

Daniel SAVEY

survenu le 10 octobre 2020.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

AVIS D'OBSEQUES

VÉNÉJAN.

Marie-Madeleine et Bernard BRUNIE

et leurs enfants :

Philippe et Chéline GENTIL

et leurs enfants et petits-enfants ;

Geneviève et Joël BEAUMET

et leurs enfants et petits-enfants ;

parents et amis,

ont le tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Guy GENTIL

survenu à l'âge de 89 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mardi 20 octobre 2020, à 14 h 30, en l'église de Vénéjan, suivies de l'inhumation au cimetière du village.

AVIS D'OBSEQUES

P.F. VALVERDE FUNERARIUM

PONT SAINT ESPRIT ET REGION

04.66.33.11.11

Soutenez l'Oncope de Toulouse et la recherche contre le cancer dans votre région

Envoyez vos dons à

FONDATION

Fondation Toulouse Cancer Centre

Oncope, 4 avenue Léon Béraud - 31000 Toulouse cedex 9

Tel. : 06 31 01 27 31 - www.oncope.com

AVIS D'OBSEQUES

S.C.P. Michel QUENIN - Françoise TOURE

Pierr-Yves LOPEZ

épouse de Jacqueline LOPEZ

570 Cours de Don Bosc, les Dôles, BP 21500

30070 NIMES CEDEX 1

SITE INTERNET: www.lopez.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

Le Jeudi 22 Octobre 2020 à 14h00

SAELM SFMA

04.67.22.83.83 - NUIT :

06.11.51.42.45

AVIS D'OBSEQUES

MONTPELLIER, GARONS, FORT-DE-FRANCE.

Suzanne SAVEY, son épouse

Anne et Pierre, ses enfants

ses petits-enfants,

ont le douleur de vous faire part du décès de

Daniel SAVEY

survenu le 10 octobre 2020.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

AVIS D'OBSEQUES

VÉNÉJAN.

Marie-Madeleine et Bernard BRUNIE

et leurs enfants :

Philippe et Chéline GENTIL

et leurs enfants et petits-enfants ;

Geneviève et Joël BEAUMET

et leurs enfants et petits-enfants ;

parents et amis,

ont le tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Guy GENTIL

survenu à l'âge de 89 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mardi 20 octobre 2020, à 14 h 30, en l'église de Vénéjan, suivies de l'inhumation au cimetière du village.

AVIS D'OBSEQUES

P.F. VALVERDE FUNERARIUM

PONT SAINT ESPRIT ET REGION

04.66.33.11.11

Soutenez l'Oncope de Toulouse et la recherche contre le cancer dans votre région

Envoyez vos dons à

FONDATION

Fondation Toulouse Cancer Centre

Oncope, 4 avenue Léon Béraud - 31000 Toulouse cedex 9

Tel. : 06 31 01 27 31 - www.oncope.com

Soutenez l'Oncope de Toulouse et la recherche contre le cancer dans votre région

Envoyez vos dons à

FONDATION

Fondation Toulouse Cancer Centre

Oncope, 4 avenue Léon Béraud - 31000 Toulouse cedex 9

Tel. : 06 31 01 27 31 - www.oncope.com



Commune de LANGLADE
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Marché de Services et de travaux pour la gestion et la maintenance de l'éclairage public, de l'éclairage sportif et de la signalisation lumineuse et de rénovation des installations d'éclairage public de la Commune de LANGLADE

Pouvoir adjudicateur : Commune de LANGLADE - Hôtel de Ville - 12 Rue Haute - 30980 LANGLADE - Tel : 04 30 06 53 30

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC

L'avis concerne un marché public

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s)

Référence marché : V20007

Type de marché : travaux - services - exécution

Objet du marché : Marché de Services et de travaux pour la gestion et la maintenance de l'éclairage public, de l'éclairage sportif et de la signalisation lumineuse et de rénovation des installations d'éclairage public de la Commune de LANGLADE.

Lieu d'exécution : Territoire communal.

Quantité : Le présent marché recouvre les prestations suivantes :

- G0EP : Assistance à la gestion de l'énergie électrique pour l'éclairage public
- G2EP : Maintenance des installations d'éclairage public
- G2SP : Maintenance des installations d'éclairage sportif
- G2SL : Maintenance panneaux signalisation lumineuse
- G3Etu : Etudes générales correspondants au G3
- G3GEO : Géoréférencement des réseaux enterrés d'éclairage public
- G3EP : Rénovation des installations d'éclairage public

Le parc d'éclairage public comprend 501 points lumineux et 22 armoires de commande - Le Montant des travaux de G3 sera de 20 000 € par an.

Le parc d'éclairage sportif comprend 40 points lumineux.

Le nombre de panneaux de signalisation lumineuse est de 2.

Durée du marché : Le présent marché est conclu pour une durée de 5 ans, reconductible de façon tacite une fois 5 ans, soit 10 ans au maximum à compter de l'ordre de service de démarrage. Celui-ci est prévu pour le 1er Octobre 2019.

Allotissement / Tranches : sans objet

Variantes : Non Autorisées.

Assistant Maîtrise d'ouvrage : AF Conseil - 1950, Avenue du Maréchal Juin 30900 NÎMES

Conditions de participation : Le détail des pièces à fournir est indiqué dans le règlement de la consultation.

Cautionnement et garanties exigés : Cautionnement de 5% du montant des deux premières années du marché.

Garantie à première demande couvrant 100 % de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Paiement par mandat administratif dans les délais légaux. Les prestations sont financées sur les fonds propres de la Commune.

Adresse auprès de laquelle les documents de la consultation peuvent être téléchargés : Le dossier de consultation est également téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de transmission des candidatures et des offres :

Transmission sur support papier à l'adresse du Pouvoir Adjudicateur, ou transmission électronique exclusivement dans la salle des marchés du site <https://www.marches-securises.fr>

Type de Procédure : Procédure adaptée - **Validité des offres :** 120 jours

Critères d'attribution : 1. Valeur technique : 50% - 2. Prix : 30% - 3. Réduction d'énergie : 20 %

Visite obligatoire : Une visite des installations est prévue le Lundi 12 Octobre 2020 à 09 h - Rendez-vous devant la salle polyvalente.

Date limite de réception des offres : Lundi 2 Novembre 2020 à 12 heures

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, 30000 NÎMES - Tél : 04.66.27.37.00 - Fax : 04.66.36.27.86 - courriel : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis : Jeudi 24 Septembre 2020



Département du GARD
Commune de MUS
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relative au projet de modification
n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)

Par arrêté n° 082/2020 du 24 septembre 2020, le Maire de Mus a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du PLU, qui se déroulera du jeudi 15 octobre 2020 au vendredi 13 novembre 2020 Inklus, soit un total de 30 jours consécutifs, en Mairie de Mus.

Madame Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera mis à disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.mairie-mus.fr (rubrique Urbanisme).

Le public pourra déposer ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie, par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur, ou par voie électronique à l'adresse suivante : mus.plu@orange.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie.

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès du responsable du projet, Monsieur Patrick BENEZECH, maire de Mus.

Dans le strict respect du protocole sanitaire affiché en Mairie et sur rendez-vous à prendre au 04.66.35.04.60, le commissaire enquêteur recevra les observations du public, aux jours et heures suivants :

- le jeudi 15 octobre 2020 de 9h à 12h,
- le samedi 24 octobre 2020 de 9h à 12h,
- le vendredi 13 novembre 2020 de 14h à 17h.

Le rapport du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public en Mairie, ainsi que sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire de Mus, Patrick BENEZECH



Commune de GÈNERAC (30)
AVIS DE MARCHÉ - SERVICES
Entretien et maintenance des installations
électriques, de climatisation et de chaudières
à gaz des bâtiments communaux

Organisme acheteur : Commune de Gènerac (30510) - Hôtel de Ville
Correspondant : Frédéric TOUZELLIER - Place Franck Chesneau 30510 GÈNERAC - FRANCE - Tél. +33 466013114 - Courriel : elodie.chaudet@generac.fr

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : Entretien et maintenance des installations électriques, de climatisation et de chaudières à gaz des bâtiments communaux

Type de marché : Services : Services d'entretien et de réparation

Lieu principal d'exécution : Commune de Gènerac 30510 GÈNERAC

Classification CPV : 50000000 , 50530000

Durée de validité des offres : 120 jour(s)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 15 novembre 2020

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Date limite de réception des offres : Vendredi 16 octobre 2020 - 12:00

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 16 octobre 2020 - 12:00

Date d'envoi du présent avis : 22 septembre 2020

Certifié exact MC Dejax



Le Réveil du Midi (1an)
 + Le Gard en Chiffres 53 €

Offre couplée

Je profite de l'offre

Nom - Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Email :

Règlement : Le Reveil du Midi
 43 Bld Gambetta - 30000 NIMES

- Abonnement 1 an
 Le Réveil du Midi
 + Le Gard en Chiffres
 53 €
- 10 exemplaires
 Le Gard en Chiffres
 80 €
- 20 exemplaires
 Le Gard en Chiffres
 120 €



capINGÉ

**Département du GARD
Commune de REDESSAN
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA
CONCURRENCE****Procédure Adaptée - Nature : TRAVAUX
Réhabilitation des anciens courts de tennis, construction
de deux nouveaux courts de tennis & aménagement du
parking et des extérieurs de la halle aux sports à Redessan****1 Identification de l'organisme qui passe le marché :** Commune de REDESSAN (30129)**2 Procédure de passation :** Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif au Code des Marchés Publics, le pouvoir adjudicateur se laissant la possibilité de négocier.**3 Objet de la consultation :** « REHABILITATION DES ANCIENS COURTS DE TENNIS, CONSTRUCTION DE DEUX NOUVEAUX COURTS DE TENNIS & AMENAGEMENT DU PARKING ET DES EXTERIEURS DE LA HALLE AUX SPORTS A REDESSAN »**4 Communication :** Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marchespublics.gard.fr>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : <https://marchespublics.gard.fr>**5 Caractéristiques principales :**

Allotissement : OUI, en 2 lots :

LOT 1 - Voirie et réseaux / Parking / Bassins

- * Bassin d'env. 1200 m² à terrasser
- * Voie de desserte du parking et 10 places de stationnement en enrobé env. 525 m²
- * Parking stabilisé d'env. 780 m²
- * Cheminement piéton en béton balayé d'env. 145 m²
- * Cheminement piéton en stabilisé d'env. 525 m²
- * Préparation et aménagement des espaces verts d'env. 860 m² (plantations, paillage minéral, etc.)
- * Nœud de récolte des eaux pluviales d'env. 130 ml
- * Création de déversoirs et ouvrages bétonnés pour le fossé et le bassin de rétention
- * Réalisation d'enrobé à chaud sur la voirie d'environ 290 m²
- * Option pour la réalisation de la route entière en enrobé à chaud (+300 m²)
- * Fourniture et pose d'env. 50ml de clôture rigide
- * Fourniture et pose d'env. 800 ml de bordures bétonnées
- * Fourniture et pose de mobiliers urbains
- * Réalisation d'un système d'éclairage parking raccordé sur l'éclairage public existant (env. 5 points lumineux).
- * Réalisation d'un système d'éclairage pour le cheminement piéton interne (env. 4 mâts)
- * Réalisation d'env. 65 ml de réseau pluvial

LOT 2 - Rénovation des terrains de tennis existants / Construction de deux nouveaux courts

- * Rénovation des deux terrains de tennis existants conformément aux normes FFT
- * Réalisation de bordure P2 d'env. 100 ml sur le premier court
- * Réalisation d'un mur en aggrégé banché sur le deuxième court d'env. 100 ml
- * Réalisation d'une plateforme validée par des essais de plaques pour les nouveaux terrains
- * Réalisation de deux terrains de tennis aux normes FFT avec fourniture et pose des équipements s'y afférant (filets, clôtures, drainage, etc.)

6 Conditions de la consultation :

Durée du marché : 30 jours de période de préparation et 4,5 mois maximum de période d'exécution des travaux

Variantes : non autorisées

Délai de validité des offres : 120 jours

Allotissement : 2 lots

Option : OUI : La tranche ferme comprend la reprise de la chaussée devant la halle aux sports sur une distance minimale de 2,50 m par rapport au bord de chaussée actuelle. L'option consiste à la reprise de la voirie toute largeur devant la halle aux sports.Visite des lieux : Obligatoire prise de RDV par mail (mairiederedessan@wanadoo.fr) en indiquant l'objet de mail : «Marché Aménagement Tennis».

* Les ouvrages ou prestations du marché seront réglés par application de prix Global et Forfaitaire

* La réalisation des terrains de tennis sera confiée à une entreprise agréementée «QUALISPORT» et «LABEL PQT»

7 Modalités d'attribution du marché : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

* Valeur Technique : 60%

* Prix des prestations : 40%

Les offres devront être faites sur support numérique à déposer directement sur la plateforme du <https://marchespublics.gard.fr>

Les ouvrages ou prestations du marché seront réglés par application de prix forfaitaires

8 Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Voir détails dans le règlement de consultation**9 Date limite de réception des offres :** Le jeudi 12 novembre 2020 à 12h00**10 Informations complémentaires :**Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://marchespublics.gard.fr>

Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du dossier et à vérifier la validité de l'adresse mail qu'ils ont indiquée sur la plateforme, afin de pouvoir être alertés par toute modification éventuelle du DCE ou toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation.

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.gard.fr>

Il est vivement conseillé de tester la plateforme de dématérialisation quelques jours avant la remise des offres. Veillez à ce que votre navigateur Internet prenne en charge les plugins JAVA dans ses dernières versions. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé pour l'envoi des offres volumineuses. L'offre est transmise en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue dans le délai fixé pour la remise des offres.

11 Procédure de recours : Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères CS 88010, 30941, NÎMES - 04 66 27 37 00 - courriel : greffe.tanimes@juradm.fr - fax : 04 66 36 27 86**Date d'envoi à la publication :** 20 octobre 2020**Commune de CABRIERES
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA
CONCURRENCE****Travaux d'Aménagements
de Voiries Communales :
Chemin du Moulin à Vent****Identification de l'organisme qui passe le marché :** Commune de CABRIERES
Mairie - Place de l'Hôtel de Ville 30210 CABRIERES - Tel : 04 30 06 52 22 - Fax: 04 30 06 52 20 - Email : contact@mairiecabrieres.fr**Procédure de passation :** Conformément à l'article R. 21231, 1° du Code de la commande publique, le marché est passé par procédure adaptée.**Objet de la consultation :** TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE VOIRIES COMMUNALES : CHEMIN DU MOULIN A VENT**Démarches pour retirer le DCE :** Les candidats peuvent télécharger gratuitement le dossier sur le site : <http://www.lereveildumidi.fr> (rubrique: marchés publics) ou sur la plateforme de téléchargement : <https://www.lereveildumidi.e-marchespublics.com/>**Date limite de réception des offres :** Vendredi 06 NOVEMBRE avant 12h00**Transmission des offres :** Les offres seront remises par voie électronique uniquement sur la plateforme <https://www.lereveildumidi.e-marchespublics.com/>**Justifications à produire :** voir règlement de consultation**Tous renseignements :** INFRAMED Ingénieurs Conseils - Immeuble Le St Antoine - 625 av de la Saladelle 34130 St AUNES - Tel/ Fax: 04 67 56 13 32Mail : contact@infraing.fr**Critères de jugement des offres :** Appréciation en fonction des critères pondérés suivant :

- Valeur technique : 60%

- Prix proposés : 40%

Date d'envoi de l'avis à la publication : 16 octobre 2020**Département du GARD
Commune de MUS
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
relative au projet de modification
n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)**

Par arrêté n° 082/2020 du 24 septembre 2020, le Maire de Mus a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du PLU, qui se déroulera du jeudi 15 octobre 2020 au vendredi 13 novembre 2020 Inklus, soit un total de 30 jours consécutifs, en Mairie de Mus.

Madame Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera mis à disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.mairie-mus.fr (rubrique Urbanisme).Le public pourra déposer ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie, par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur, ou par voie électronique à l'adresse suivante : mus.plu@orange.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Mairie.

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès du responsable du projet, Monsieur Patrick BENEZECH, maire de Mus.

Dans le strict respect du protocole sanitaire affiché en Mairie et sur rendez-vous à prendre au 04.66.35.04.60, le commissaire enquêteur recevra les observations du public, aux jours et heures suivants :

- le jeudi 15 octobre 2020 de 9h à 12h,

- le samedi 24 octobre 2020 de 9h à 12h,

- le vendredi 13 novembre 2020 de 14h à 17h.

Le rapport du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public en Mairie, ainsi que sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire de Mus, Patrick BENEZECH

Certifié exact MC Dejax